



## **CARTIER MANDATE PARADOX POUR DES SERVICES DE RELATIONS AUX INVESTISSEURS**

Val-d'Or, Canada, le 2 août 2019 – **Ressources Cartier Inc.** (Bourse de croissance TSX : ECR) («**Cartier**») est heureuse d'annoncer qu'à compter du 1er août 2019, elle a retenu les services de Relations Publiques Paradox Inc. («Paradox») pour fournir des services de relations avec les investisseurs à Cartier. Paradox est une firme de conseiller en relations avec les investisseurs établi à Montréal et en affaires depuis plus de 15 ans. Paradox a représenté un certain nombre de sociétés ouvertes grâce à son réseau étendu et à son expérience des marchés financiers.

Paradox accroîtra sa visibilité auprès de la communauté financière grâce à une introduction directe, au marketing auprès de la communauté des investisseurs pour identifier les investisseurs potentiels, à l'utilisation de la base de données et des contacts exclusifs de Paradox à des fins de marketing, à l'organisation de présentations avec les parties intéressées et au traitement des appels entrants des actionnaires et des investisseurs potentiels. La vaste expérience de Paradox et son vaste réseau fournissent une approche de service complet en matière de relations avec les investisseurs, ainsi que des programmes de relations avec les investisseurs créatifs et efficaces, axés sur les résultats, pour Cartier.

L'entente a une durée de 12 mois à compter de sa signature et pourra être résiliée en tout temps sans frais par l'une ou l'autre des parties sur préavis écrit de 30 jours. Dans le cadre de cette entente Cartier paie Paradox un frais d'engagement mensuel de 7 500 \$ et octroie à Paradox 300 000 options d'achat d'actions ordinaires de Cartier au prix de 0.14 \$ par action pour une période de 5 ans. Ces options sont octroyées conformément aux termes de l'actuel régime d'options d'achat d'actions de Cartier ainsi que la Politique 3.4 de la Bourse de croissance TSX. L'entente, le paiement des honoraires ainsi que l'octroi des options susmentionnés demeurent sujets à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Les administrateurs de Paradox sont MM. Jean-François Meilleur, également président, Carl Desjardins et Karl Mansour. La société 9244-2946 Québec inc., elle-même contrôlée par Gestion Jean-François Meilleur inc., Gestion Carl Desjardins inc. et Gestion Karl Mansour inc., est l'actionnaire majoritaire de Paradox. MM. Jean-François Meilleur, Carl Desjardins et Karl Mansour seront les personnes qui fourniront les services à Cartier. Les bureaux de Paradox sont situés au 1178, Place Phillips, bureau 250, Montréal, Québec.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi intitulée «US Securities Act of 1933», telle que modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans inscription ou dispense d'inscription applicable.

Les actions ordinaires de Ressources Cartier Inc. sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole «ECR».

Pour plus d'information, contacter:

Philippe Cloutier, géo.  
Président et Chef de la direction  
Téléphone: 819-856-0512  
[philippe.cloutier@ressourcescartier.com](mailto:philippe.cloutier@ressourcescartier.com)  
[www.ressourcescartier.com](http://www.ressourcescartier.com)

Relations aux investisseurs:  
Relations Publiques Paradox  
514-341-0408

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*